



BOURSE AUX LIVRES, CD ET DVD ASSOCIATION LE CONCILIABULLE

Dimanche 4 octobre 2020
Rue Jean-Jacques Rousseau à Montlouis-sur-Loire

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e).....

Adresse complète.....

.....

Téléphone :

Adresse mail :

N° de carte nationale d'identité :

(joindre une photocopie recto verso)

Nature des objets proposés à la vente (cocher le ou les choix de vente) :

- Livres
- CD
- DVD
- Revues
- Cartes postales
- Vinyles

Tarif : 5 euros pour 4 mètres de longueur (non divisible)

Ci-jointeuros en

- Espèces
- Chèque à l'ordre du Conciliabulle

Je certifie exact les renseignements fournis et accepte le règlement de la bourse aux livres.

Toute annulation de ma part ne pourra donner lieu au remboursement de l'inscription.

Fait à

le

SIGNATURE

Inscription à retourner accompagnée du règlement et d'une photocopie d'une pièce d'identité à l'adresse suivante :

Le Conciliabulle
8 rue Jean-Jacques Rousseau
37270 Montlouis-sur-Loire
cafe-bouquinerie@leconciliabulle.org / 06 38 73 76 97 (tel d'une bénévole)
(à côté de la Médiathèque)

Règlement de la bourse aux livres, CD et DVD dimanche 4 octobre 2020

Article 1 – Localisation et type de la manifestation

Le café-bouquinerie associatif « Le Conciliabulle » est organisateur de la Bourse aux livres, CD et DVD se tenant au 8 Jean-Jacques Rousseau à Montlouis-sur-Loire, le dimanche 4 octobre 2020 de 9h à 18h.

Cette manifestation est ouverte à tous, particuliers et professionnels du livre et de l'audio pour la vente d'objets personnels, usagés ou d'occasion, dans la limite des places disponibles.

Sont acceptés à la vente : livres pour enfants, adolescents, adultes, bandes dessinées, livres de poche, CD, DVD, revues, vinyles et cartes postales uniquement. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tous documents dont le contenu est contraire aux bonnes mœurs.

Article 2 – Condition d'emplacement

Chaque exposant a un droit d'emplacement de 4m de longueur. Une participation financière de 5 euros est demandée aux exposants. Chaque exposant apportera à sa charge des tables pour exposer, ainsi que des chaises et une bâche en cas de pluie.

Chaque emplacement sera attribué dans l'ordre d'arrivée des exposants par les bénévoles du Conciliabulle.

Les espaces dédiés à la Bourse aux livres ne sont pas accessibles aux voitures, les exposants devront donc décharger leurs tables et livres puis garer leur véhicule sur les parkings à proximité.

Article 3 - Horaires de la manifestation

Installation de 8h00 à 9h00
Accueil du public : 9h00
Remballage : 18h00

Les emplacements non occupés après 9h00 ne seront plus réservés et pourront être éventuellement attribués à d'autres exposants.

Article 4 - Inscriptions

Les inscriptions sont prises en charge par l'association Le Conciliabulle. Vos données personnelles seront utilisées au seul titre de l'organisation de l'événement. Elles ne seront pas diffusées dans un autre contexte.

Elles seront closes au plus tard la veille de la Bourse aux livres (ou plus tôt si tous les emplacements ont été attribués).

Le bulletin d'inscription est à votre disposition au Conciliabulle, 8 rue Jean-Jacques Rousseau à Montlouis-sur-Loire aux horaires d'ouverture. Vous pouvez également l'éditer sur le site Internet du Conciliabulle : www.leconciliabulle.org

Il doit être signé et envoyé (ou déposé) au Conciliabulle ou à l'adresse mail: cafe-bouquinerie@leconciliabulle.org accompagné :

- du paiement de 5 euros à l'ordre du Conciliabulle
- d'une autorisation parentale si le participant est mineur
- d'une photocopie d'une pièce d'identité valide recto verso
- de la liste des objets à vendre (à cocher sur le bulletin d'inscription complété)

Si toutes les conditions ne sont pas remplies, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Les inscriptions le jour de la manifestation ne pourront se faire que si des places sont encore disponibles et à condition d'être en possession des documents nécessaires à l'inscription, comme indiqué au présent règlement.

Pour davantage d'informations, vous pouvez téléphoner au 06.38.73.76.97 (bénévole du Conciliabulle).

Article 5 – Limite de responsabilité

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

En cas d'intempérie, aucun équipement ne sera fourni pour se protéger de la pluie, et aucun repli ne sera possible pour les stands au Conciliabulle.

Article 6 - Tenue de l'emplacement

Tout exposant est tenu de décliner son identité aux responsables de la manifestation à son arrivée. La personne qui a réservé doit impérativement être celle qui tient le stand.

Les exposants s'engagent à respecter les surfaces attribuées et à ne pas empiéter sur les stands voisins ni sur les zones de circulation. Les participants s'engagent à respecter les consignes qui leur seront données.

Article 7 – Nettoyage de l'espace réservé

Les participants sont tenus de restituer l'espace réservé propre. Objets invendus, emballages, papiers et autres débris devront être ramassés et emportés (prévoir des sacs poubelles). Tous les objets non vendus doivent être récupérés par les vendeurs à la fin de la manifestation

Article 8 - Contrôle de la manifestation

Un contrôle pourra être effectué à tout moment par les forces de police afin de s'assurer du respect des réglementations et des lois en vigueur.

L'organisateur se réserve le droit de faire enlever d'un emplacement des produits dont il jugerait la présence en contradiction avec le présent règlement ou de faire remballer un exposant ne respectant pas le présent règlement.

Article 9 – Annulation

Toute annulation de la part des exposants de pourra donner lieu au remboursement de l'inscription.

L'annulation du fait du Conciliabulle ou de toute autre raison non imputable à l'exposant, donnera lieu au remboursement des frais d'inscription.

En signant leur bulletin d'inscription, les participants déclarent par la même adhérer aux clauses du présent règlement.